

Service social de première ligne



Santé et handicap



Administratif



Enfance et jeunesse



Logement



Justice



Emploi et Formation



**Permanence
sociojuridique**



- **Droits des étrangers**
- **Droit de séjour**
- **Regroupement familial**
- **Demande de nationalité**

"Accompagner
quelqu'un c'est se
placer ni devant ni
derrière ni à la place.
C'est être à côté"

Joseph Templier

Nous Contacter



www.accompagner.be



bruxelles@accompagner.be



02/580.20.30



Rue Emile Sergijsels 23
1081 Koekelberg

Avec le soutien de

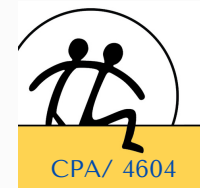


COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE



Editeur responsable : Guy Leroy
Rue Emile Sergijsels 23, 1081 Koekelberg

Ne pas jeter sur la voie publique



LES AMIS D'ACCOMPAGNER

ASBL - VZW - BCE 0879.434.959

EN RÉSEAU AVEC ACCOMPAGNER.BXL

SERVICE
D'ACCUEIL ET
D'ORIENTATION
SOCIOJURIDIQUE

Ensemble, pas à pas !

1 — Toute personne en difficulté, sans discrimination, est accueillie convivialement à la permanence sociale et écoutée dans une relation de confiance.



2 — La personne expose sa situation lors de l'entretien social.

3 — Au besoin, l'accompagnement de terrain par nos bénévoles lui est proposé.



4 — Les démarches à réaliser sont suivies par nos assistants sociaux, de manière individualisée.

Types d'aides

- Soutenir dans des démarches parfois difficiles à gérer seul
- Aider à comprendre ses droits et ses responsabilités de citoyen
- Accompagner le bénéficiaire sur le terrain
- Favoriser le mieux-être, l'intégration et l'autonomie

GRATUIT

Fondée sur le bénévolat,
l'association ne donne pas d'argent,
mais offre ses services gratuitement

Chaque personne oeuvrant au sein
de l'association est tenue
au secret professionnel



	9:00 - 13:00	13:30 - 16:00
Lundi	Sans rendez-vous	Sur rendez-vous
Mardi	Sans rendez-vous	Sur rendez-vous
Mercredi	Sans rendez-vous	Sur rendez-vous
Jeudi	Sans rendez-vous	Sur rendez-vous
Vendredi	Sans rendez-vous	Fermé

Les rendez-vous sont fixés
uniquement pour les personnes
ayant déjà un dossier.

